Baromètre social 2025 : des enseignements très préoccupants

Chaque année, l'Observatoire bruxellois de la santé et du social publie un *Baromètre social* substantiel, de plus de 200 pages : c'est un document de grande importante en ce qu'il dresse un portrait quantitatif de la pauvreté, des inégalités sociales et des inégalités de santé à Bruxelles. Le rapport dévoile une Région bruxelloise à la fois riche en emplois, internationale et multiculturelle, mais aussi extrêmement inégalitaire, où une part substantielle de la population vit dans la précarité. Les difficultés auxquelles sont confrontés les Bruxellois touchent à la faiblesse des revenus pour une part significative d'entre eux, mais aussi à l'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, au numérique et aux droits sociaux[1].

1. La Région bruxelloise est socialement très polarisée

La Région bruxelloise comptait officiellement **1.249.597 habitants au 1er janvier 2024**, avec une population en croissance depuis la fin des années 1990. Cette population officielle ne reflète toutefois pas toute la réalité, puisqu'elle exclut notamment certains étudiants non domiciliés, les demandeurs d'asile, les diplomates, et les nombreuses personnes sans-papiers. Celles-ci seraient environ 52.000 dans la Région, soit près de 4 % de la population, avec une concentration particulièrement forte dans certaines communes comme Bruxelles-Ville ou Saint-Gilles.

La Région se caractérise par une population plus jeune que dans le reste du pays, mais aussi par un vieillissement progressif. D'ici 2034, le nombre de personnes de 65 ans et plus devrait augmenter d'environ 13 %. Bruxelles se distingue également par son caractère multiculturel : 37 % de la population est de nationalité étrangère et 78 % a des origines étrangères.

Un autre trait majeur est la forte mobilité de la population. Seuls 60 % des habitants présents en 2024 vivaient déjà à Bruxelles dix ans plus tôt. Cette rotation importante complexifie la continuité des parcours de vie, le suivi social et sanitaire, ainsi que l'accès stable aux droits.

2. La pauvreté monétaire est élevée et persistante

Le rapport souligne que Bruxelles reste la Région belge où la pauvreté monétaire est la plus forte. Selon les revenus de 2023 mesurés par l'enquête EU-SILC 2024, **26 % de la population vit sous le seuil de risque de pauvreté**, contre 8 % en Flandre et 13 % en Wallonie. Ce niveau est élevé depuis environ vingt ans, même s'il fluctue légèrement d'une année à l'autre.

Les écarts sont très marqués à l'intérieur même de la Région. Selon les estimations administratives, le taux de pauvreté va de 9 % à Woluwe-Saint-Pierre à plus de 30 % à Molenbeek et Saint-Josse. Les inégalités de revenus sont particulièrement fortes à Bruxelles : non seulement il y a davantage de pauvres qu'ailleurs, mais les plus pauvres y ont des revenus plus faibles, tandis que les plus riches disposent de revenus légèrement plus élevés que dans les autres Régions. Le rapport montre donc une polarisation sociale prononcée.

[1] Voy. OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL, *Baromètre social – Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé,* 2025, publié le 15 mai 2026, 226 p., https://www.vivalis.brussels/sites/default/files/2026-05/Barome%CC%80tre-2025-FR_11tma-avec%20compression.pdf

Certaines catégories sont surreprésentées parmi les bas revenus, à savoir les personnes isolées, les familles monoparentales, les familles nombreuses, et certaines populations selon l'origine ou la nationalité.

Le rapport souligne notamment que parmi les 20 % des Bruxellois aux revenus les plus faibles, on trouve très majoritairement des Belges d'origine non européenne ou des ressortissants non européens, tandis que les revenus les plus élevés se rencontrent davantage parmi les ressortissants de l'UE et les Belges d'origine belge.

Bruxelles compte aussi davantage de ménages avec un revenu imposable nul, ce qui renvoie à des réalités très différentes : ménages très pauvres dépendant d'allocations non imposables, mais aussi présence de fonctionnaires internationaux non imposés en Belgique.

3. L'aide sociale progresse en Région bruxelloise, surtout chez les jeunes et les ménages socialement fragiles

Environ un **cinquième des personnes d'âge actif vivent en Région bruxelloise avec une allocation d'aide sociale ou un revenu de remplacement**. Ces montants restent souvent inférieurs au seuil de pauvreté, malgré quelques revalorisations récentes.

Depuis une dizaine d'années, la structure des revenus de remplacement s'est transformée. Entre 2013 et 2025, il est impressionnant de constater que :

- le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) a augmenté de 66 % ;
- le nombre de bénéficiaires d'allocations de chômage ou d'insertion a diminué de 35 % ;
- le nombre de personnes en invalidité a augmenté de 67 % entre 2013 et 2023.

Cette évolution traduit un **glissement progressif d'une partie de la population du système de sécurité sociale vers l'aide sociale prodiguée par les CPAS**.

La situation est encore plus **frappante chez les 18-24 ans**. Le nombre de jeunes adultes bénéficiaires du RIS a doublé entre 2013 et 2025. En janvier 2025, 15 % des jeunes Bruxellois de 18 à 24 ans vivaient avec un RIS ou équivalent, contre seulement 1 % avec une allocation de chômage ou d'insertion. Cette tendance s'explique en partie par le durcissement des conditions d'accès aux allocations de chômage.

Le rapport attire fortement l'attention sur la réforme du chômage de 2026. Le rapport souligne qu'elle pourrait entraîner l'exclusion d'environ 41.710 personnes à Bruxelles, soit 5 % des 18-64 ans. Une partie retrouverait un emploi ou basculerait vers l'invalidité, mais une proportion importante pourrait se tourner vers les CPAS ou se retrouver sans revenu formel propre. Le Baromètre insiste sur le risque d'une pression sans précédent sur les CPAS et les services sociaux locaux.

Les **personnes âgées** ne sont pas épargnées. En janvier 2024, 22.504 personnes de 65 ans et plus percevaient la GRAPA, soit 14 % des seniors bruxellois, contre 9 % dix ans plus tôt. Là encore, les disparités communales sont fortes.

4. Education, emploi et logement : trois dimensions centrales des inégalités

a) Education

Le rapport montre que les inégalités sociales pèsent fortement sur les parcours scolaires. En 2023-2024, 17 % des élèves du secondaire avaient au moins deux ans de retard scolaire. Ce retard touche particulièrement l'enseignement professionnel, où il concerne 53 % des élèves. Les écarts communaux restent marqués, avec des niveaux bien plus élevés dans les communes pauvres.

L'absentéisme scolaire injustifié progresse aussi fortement. En 2022-2023, 21 % des élèves du secondaire bruxellois ont cumulé au moins 9 demi-jours d'absence injustifiée, contre 14 % en Flandre et 15 % en Wallonie. Le décrochage scolaire est particulièrement préoccupant chez les jeunes hommes.

b) Emploi

La Région bruxelloise concentre un grand nombre d'emplois - **plus de 820.000 postes de travail occupés** - mais environ **la moitié sont exercés par des personnes venant des autres Régions (les dits « navetteurs »)**. Cela signifie que la Région bruxelloise, riche en offre d'emplois, laisse toutefois une part importante de sa propre population en marge du marché du travail.

Les inégalités d'accès à l'emploi sont nettes, **puisque seuls 31 % des Bruxellois faiblement diplômés sont en emploi, contre 80 % des diplômés du supérieur**.

Les différences se marquent aussi selon la nationalité, l'origine et la composition familiale. Les femmes avec enfants, surtout lorsqu'elles ont trois enfants ou plus, sont particulièrement pénalisées. Le taux d'emploi des femmes en couple avec trois enfants ou plus est de 46 %, contre 80 % pour les hommes dans la même situation. Les femmes occupent aussi beaucoup plus souvent des emplois à temps partiel.

c) Logement

Le logement apparaît comme un **noyau dur de la question sociale bruxelloise**, et le rapport dénonce une **crise structurelle du logement à Bruxelles**. L'accès à un logement décent est rendu difficile par la **combinaison de prix élevés, de revenus souvent faibles et d'une partie du parc vieillissante**. Cela se traduit par du surpeuplement, des logements de mauvaise qualité, et pour certains ménages, par un risque de perte de logement ou de départ hors de la Région.

Le **coût élevé du logement absorbe une grande partie des revenus des ménages pauvres ;** or, les dépenses de logement sont peu compressibles, ce qui aggrave fortement les inégalités.

En 2024, la part médiane des dépenses de logement dans le revenu des ménages est de 26 % à Bruxelles, contre 14 % en Flandre et 18 % en Wallonie.

En plus de l'inflation, le **loyer moyen réel** sur le marché privé bruxellois a **augmenté de 19 %,** entre 2004 et 2024. Pour les nouveaux baux passés via agence, le loyer médian atteint 1220 euros à la mi-2025[2].

Or, Bruxelles est une Région au sein de laquelle **64 % des ménages sont locataires : 54 % des ménages bruxellois louent sur le marché privé et 10 % louent à un prix inférieur au marché,** par exemple via le logement social ou une AIS[3].

En conséquence, les **20 % de Bruxellois les plus pauvres consacrent environ la moitié de leurs revenus au logement**, contre un peu plus de 10 % pour les 20 % les plus riches. Après paiement du logement, il **ne reste en moyenne que 13 € par jour et par personne dans les ménages les plus pauvres**, contre 82 € pour les plus aisés.

Le besoin en logement social est très supérieur à l'offre et la file d'attente est massive. Fin 2024, la Région compte **41.014 logements sociaux**, dont 36.055 loués et 4.959 vides. Le parc a légèrement augmenté depuis 2009, mais pas suffisamment pour répondre à la demande. Concrètement, on est **passé de 7,7 logements sociaux pour 100 ménages en 2005 à 7 logements sociaux pour 100 ménages en 2024**. Au 1er **janvier 2025, 55.572 ménages étaient en attente d'un logement social[4]**.

En parallèle, le **nombre de personnes sans-abri ou mal logées a atteint 9.777** en novembre 2024, en hausse d'environ 25 % en deux ans.

Le mal-logement prend notamment les formes suivantes :

- 30 % des Bruxellois vivent dans un logement surpeuplé, et environ la moitié des familles avec enfants sont concernées ;
- 24 % vivent dans un logement présentant des défauts de salubrité importants ;
- Seulement 44 % des logements disposaient d'un certificat PEB valide au 1er janvier 2025 ; parmi les logements certifiés, 43 % sont classés F-G, donc dans les plus mauvaises catégories énergétiques, 19 % ont un PEB entre A et C, 38 % ont un PEB D et E.

Le surpeuplement et l'insalubrité ont des effets sur la santé, la réussite scolaire, l'alimentation et le bien-être général. Le rapport relie aussi ces difficultés au surendettement, souvent provoqué par les dépenses de la vie quotidienne, notamment le loyer, les charges et les frais de santé.

[2] Un appartement 1 chambre loué via agence coûte en moyenne 1082 euros. Un 2 chambres s'approche de 1500 euros. Plus aucune commune bruxelloise n'affiche un loyer moyen sous 1000 euros pour un appartement.
[3] Les AIS gèrent près de 8 000 logements au total, mais leur croissance ralentit.
[4] 60.419 ménages étaient sur liste d'attente fin 2024 avant radiations. 55.572 restaient en attente après radiations au 1er janvier 2025. Parmi eux, 47.588 sont des ménages bruxellois.

5. Focus sur l'accès à l'énergie et à l'eau

Le rapport mentionne que les charges de gaz, électricité et eau pèsent lourdement sur le budget des ménages. **L'eau, qui fait l'objet d'augmentations annuelles depuis 2022, entre dans les dépenses qui participent à la pression budgétaire globale du logemen**t.

Le Baromètre pointe que la **facture énergétique est devenue un facteur majeur de fragilisation sociale, surtout après la flambée des prix de 2021-2022**. Même si les prix ont baissé après le pic de 2022, ils restent supérieurs aux montants d'avant-crise en 2024 et 2025.

Le rapport promeut la notion de « **privation énergétique** », qui vise les ménages qui ne peuvent pas chauffer suffisamment leur logement ou qui n'ont pas pu payer certaines factures au cours des 12 derniers mois. Ce phénomène concerne environ 13 % des ménages bruxellois ; **ce taux grimpe à 20 % pour les ménages du premier quintile de revenu**, et n'est que de 2 % parmi les 20 % les plus riches.

Le Baromètre souligne que **la Région bruxelloise a des dépenses énergétiques moyennes parfois plus basses** que dans d'autres Régions, mais cela ne révèle pas une meilleure situation : **cela s'explique aussi par des logements plus petits, du surpeuplement et des situations de privation**.

Deux grands mécanismes de protection sont mis en avant par le Baromètre :

- **Le tarif social fédéral**

En septembre 2025, 71.346 ménages bruxellois bénéficient du tarif social pour l'électricité, et 50.042 en bénéficient aussi pour le gaz.

Cela concerne donc 14,5 % des ménages bruxellois, soit davantage qu'en Flandre ou en Wallonie.

- **Le statut de client protégé bruxellois**

Après la réforme de 2022, le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté. Il s'est ensuite stabilisé entre 9.000 et 10.000 ménages, avec une légère baisse au premier semestre 2025.

Plus spécifiquement quant à l'eau, le rapport mentionne que la majorité des ménages en situation de précarité hydrique sont aussi en situation de précarité énergétique. En précisant que, de façon générale, c'est l'ensemble des charges afférant au logement qui peuvent être difficiles à assurer pour les ménages à faible revenu.

La consommation par personne en eau ne varie pas selon le niveau de revenu en Région bruxelloise : les ménages en situation de pauvreté ne consomment pas moins d'eau que les ménages riches. La consommation en eau (et donc la facture) dépend par contre de la taille du ménage.

Enfin, le rapport relève également qu'en 2024, 27.644 « abonnés domestiques » ont été concernés par des plans de paiement, ce qui correspond à 9 % de l'ensemble des abonnés domestiques. Et que le montant total des factures de décompte impayées auprès de Vivaqua en 2024 (sur les 12 derniers mois TVAC) était de 48,5 millions d'euros.

6. Santé, fracture numérique et enjeux pour l'avenir

a) Inégalités de santé

Le Baromètre insiste sur le **lien étroit entre situation sociale et santé**. Les habitants des communes les plus pauvres ont une espérance de vie inférieure d'environ cinq ans à celle des habitants des communes les plus aisées. Ces écarts commencent dès la petite enfance : les enfants nés dans des ménages sans revenu du travail ont un risque de mortalité infantile plus de deux fois supérieur à ceux nés dans un ménage avec deux revenus.

Les **maladies chroniques suivent aussi un fort gradient social**. Pour le diabète, par exemple, la prévalence augmente clairement à mesure que le revenu diminue. Chez les 65-75 ans, elle atteint 30 % dans le quintile le plus pauvre contre 11 % au sein du plus riche.

Les **problèmes de santé mentale progressent** depuis la crise du Covid-19. En 2024, près de 20 % des adultes bruxellois présentaient des symptômes d'anxiété ou de trouble dépressif. L'invalidité augmente elle aussi, notamment en lien avec le *burn-out*, la dépression et les troubles musculo-squelettiques, avec un impact particulièrement fort chez les femmes ouvrières.

L'**accès aux soins reste inégal**. Parmi les Bruxellois en difficulté financière, 38 % ont déjà reporté des soins pour des raisons financières. Les écarts sont également visibles en matière de prévention, comme pour le dépistage du cancer du sein, nettement moins fréquent chez les femmes les plus pauvres.

b) Isolement social et fracture numérique

Le rapport montre qu'une part importante de la population vit une forme d'isolement : 6 % ne voient ni amis ni famille chaque mois ; 8 % manquent de soutien social hors ménage ; 8 % disent s'être sentis souvent seuls.

L'isolement touche davantage les personnes seules et les familles monoparentales.

La fracture numérique est également décrite comme un enjeu majeur. Environ 35 % des Bruxellois rencontrent des difficultés avec le numérique. Cette proportion monte à 70 % parmi les personnes faiblement scolarisées. La dématérialisation croissante des services publics et privés risque donc d'aggraver l'exclusion sociale et le non-recours aux droits.

Conclusion

En somme, le Baromètre démontre que la pauvreté en Région bruxelloise n'est pas seulement un problème de manque de revenus : elle est structurelle, multidimensionnelle et spatialement concentrée. Elle affecte les trajectoires de vie dès l'enfance, se prolonge dans l'école, l'emploi, le logement et la santé, et risque de s'aggraver sous l'effet des réformes récentes et des crises successives.

Le Baromètre appelle donc implicitement à des réponses publiques fortes, coordonnées et durables, à la hauteur de l'ampleur des inégalités bruxelloises. Le Centre d'Appui SocialEnergie œuvre au maximum, avec d'autres acteurs sociaux, pour empêcher toute régression sociale et favoriser toute réforme protectrice, dans l'accès pour toutes et tous au logement décent à coût abordable, à l'énergie et à l'eau.